

## DECLARATION EN MATIERE DE STRATEGIE ERASMUS

- **La stratégie internationale de notre établissement**

Les valeurs de la Croix-Rouge intègrent depuis toujours la question de l'ouverture à l'international. Ses centres de formation ont développé de nombreuses expériences à partir de stages courts, séjours humanitaires, d'échanges avec des organismes de formation, des associations à vocation sanitaire ou sociale et établissements de soins facilités parfois par l'existence de son réseau international.

La direction nationale des formations Croix Rouge a fait du développement de la mobilité européenne un des axes prioritaires de sa stratégie à l'horizon 2015. Pour y répondre, L'IRFSS PACAC s'est inscrit dans le programme ERASMUS en 2012. Il s'agit de permettre aux formations infirmières, sociales et éducatives de se conformer aux attentes du processus de Bologne et d'ouvrir de nouveaux partenariats avec des universités et Hautes-écoles européennes.

Dans le cadre de stage de courte durée, nous répondons aujourd'hui aux demandes des étudiants.

Avec le nouveau programme Erasmus, nous souhaitons nous ouvrir à des échanges inter-centres et inclure les pays du bassin méditerranéen du fait de notre implantation géographique sous réserve de la validation de l'université pour les formations sanitaires. Le réseau des instituts et des structures sanitaires de la Croix-Rouge Internationale reste un atout non négligeable dans la recherche de partenariats, et la mobilisation de ceux-ci est engagée.

Une action prioritaire va être menée au sein de la structure en termes de diagnostic, de communication, de sensibilisation et de mobilisation des équipes pédagogiques sur la recherche de nouveaux partenariats et la dynamisation du projet. Des premiers contacts ont été pris avec des organismes de formation au Portugal, en Belgique et en Suisse. Les mobilités salariées seront un objectif en 2013/2014. Elles seront fonction des compétences acquises et à développer en lien avec les partenaires étrangers et les champs d'études pouvant s'enrichir de la transversalité européenne.

Il s'agira de participer à des actions de coopération innovantes visant l'amélioration des pratiques. En outre, leur séjour permettra de favoriser et d'engager ensuite des mobilités étudiantes. L'attribution d'un supplément au diplôme pour les étudiants (dans le respect des obligations légales) et la valorisation du séjour des personnels à l'étranger seront des éléments de motivation importante dans cette dynamique.

Selon les cursus, les départs étudiants seront favorisés en 2ème ou 3ème année d'études. A partir de l'année universitaire 2014/2015, les contrats stage seront privilégiés pour enclencher la mobilité étudiante notamment dans le secteur éducatif et social dont les programmes sont encore en cours de construction en ECTS. Les contrats d'études pourront être plus facilement envisagés, une fois les procédures de reconnaissance bien établies avec nos partenaires.

Si la politique de l'établissement est d'impulser la mobilité, toute demande devra être appréciée dans le cadre du volontariat des intéressés. Les conditions de vie étudiante sont de plus en plus précaires et les bourses, si elles sont incitatives, ne peuvent couvrir la totalité des frais de séjour à l'étranger. L'IRFSS s'engage à informer les candidats à la mobilité et à suivre les dossiers de co-financement demandés. Notamment le Conseil Régional PACA

contribue à la mobilité étudiante, la bourse qu'il attribue est cumulable actuellement avec les fonds ERASMUS. Elle offre un soutien aux étudiants issus de milieux "défavorisés" avec une majoration pour ceux qui présentent un handicap.

Toute organisation de mobilité s'inscrit dans le cadre de procédures qualité et en toute garantie de transparence et visibilité.

- La stratégie de notre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans le cadre du Programme Erasmus+

Notre participation à des projets de coopération européenne et internationale tiendra compte des priorités géographiques, des disciplines et des moyens institutionnels.

Pour les professions sanitaires, en plus du Portugal, la Belgique et la Suisse, l'idée est d'ouvrir à d'autres pays tels que le Québec et le Liban qui sont des partenaires privilégiés dans le cadre de la convention de partenariat avec la faculté de Médecine Aix Marseille. La discipline en Sciences infirmières reste une priorité.

La consolidation des projets établis concernera le niveau L dans une 1ère étape, puis les formations masters, initiale et continue.

En assurant une veille des activités internationales de mobilité et de coopération et par la recherche d'alliances sectorielles et de la connaissance, les objectifs visés sont:

- de connaître les dispositifs de systèmes de santé et sociaux d'autres pays pour une meilleure efficacité dans la prise en charge des populations au regard des priorités identifiées dans le monde.
- d'ouvrir un dialogue permettant la confrontation des pratiques et références théoriques entre les différents acteurs
- d'acquérir une dynamique d'ouverture universelle dans la prise en compte des problèmes.

- L'impact escompté de notre participation au Programme Erasmus+ sur la modernisation de notre établissement

La réforme des études en soins infirmiers, en service social et éducatif avec obligation d'une inscription des études dans le cadre des ECTS est la traduction de la volonté manifeste du législateur d'inscrire ces formations dans la dynamique européenne.

Les formations que nous proposons sont basées sur l'alternance. L'enjeu de l'inscription de notre établissement dans ce nouveau programme est celui d'une amélioration continue des formations et des pratiques professionnelles en découlant, par l'enrichissement mutuel que permettent les échanges et la confrontation d'expériences, culturelles, pédagogiques, pratiques et cliniques.

L'objectif est double : favoriser des contrats d'études pour une mutualisation théorique en intégrant des périodes de stages pour la pratique professionnelle.

Cette inscription permet l'ouverture de nos formateurs chercheurs sur des travaux à dimension européenne. Les résultats des projets aboutis, études, expériences feront l'objet de rapports et publications archivés au centre de recherche et de documentation, consultables en ligne et selon leur qualité communiquées dans les revues professionnelles spécialisées.

La possibilité d'effectuer un séjour de formation à l'étranger est un élément attractif pour les candidats à la formation. Elle figure sur le livret d'accueil de l'étudiant et sur le site internet de l'IRFSS PACA. Les outils EUROPASS leur permettront de s'inscrire dans le cadre du développement du portefeuille européen.

Au-delà des acteurs directs, l'impact concernera également les autres étudiants et salariés non participants par des actions de communication. Par cette ouverture, les enseignants poursuivant des formations (doctorats...) pourront enrichir leurs recherches.

La modernisation de notre établissement passe par une meilleure adéquation de l'offre de formation aux besoins nationaux et européens des publics. Face à la concurrence, cette volonté politique forte de la direction de la formation de la Croix-Rouge française s'avère indispensable pour une adaptation continue des compétences.

Elle passe par la découverte à l'étranger:

- des systèmes de prévention, d'éducation, de prises en charge des populations
- des systèmes d'enseignements

La connaissance diversifiée des politiques sociales et éducatives renforce les compétences professionnelles dans l'accompagnement des publics.

Ces expériences sont source d'évolution personnelle, professionnelle, interculturelle au bénéfice des populations. Cette ouverture est facteur d'épanouissement et d'autonomisation.

La mobilité permet aussi de se distancier de ses propres références culturelles et d'acquérir une maturation contribuant à l'évolution et la modernisation des professions. Il s'agit également de promouvoir, en augmentant le niveau des qualifications, l'employabilité future dans une coopération formations-structures et services médicaux, éducatifs et sociaux à l'échelon du marché européen mais également de contribuer à la dynamique des politiques de santé ou de cohésion sociale des pays.



**Christine Houvet**

Directrice par intérim  
Institut Régional de Formation  
Sanitaire et Sociale